



COMMUNE DE CHAMEYRAT

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2026-021

**Portant nomination des membres du conseil d'administration du CCAS
représentant les associations**

Le Maire de la Commune de CHAMEYRAT,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R123-11 ;

Vu la délibération n° 2026-03-20-009 du conseil municipal en date du 20 mars 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration, soit 10 membres en plus du Maire qui est président de droit ;

Vu le courriel du maire adressé aux associations concernées le 26 mars 2026 ;

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

ARRÊTE

Article 1^{er} - Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Monsieur William ASQUIN, représentant l'UDAF DE LA CORRÈZE,
- Madame Mary-Aude BOUNY, représentant d'ADAPEI DE LA CORRÈZE,
- Madame Anne DOUMAX, représentant l'association SOS VIOLENCES CONJUGALES 19,
- Madame Annette LAVAUD, représentant le SECOURS POPULAIRE DE LA CORRÈZE,
- Madame Françoise RODE, représentant l'association CHAMEYRAT AMITÉS.

Article 2 - Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

CHAMEYRAT, le 14 avril 2026

Madame le Maire,
Emilie BOUCHETEIL

Envoyé en préfecture le 15/04/2026

Reçu en préfecture le 15/04/2026

Publié le

ID : 019-211903802-20260414-A2026_021-AR

S²LO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges (Haute-Vienne) dans le délai de deux mois à compter de sa publication :
 - soit par voie postale : Tribunal administratif - 2 cours Bugeaud CS 40410 - 87000 LIMOGES CEDEX
 - soit sur le site internet www.telerecours.fr